



NOTRE SIGLE

FC

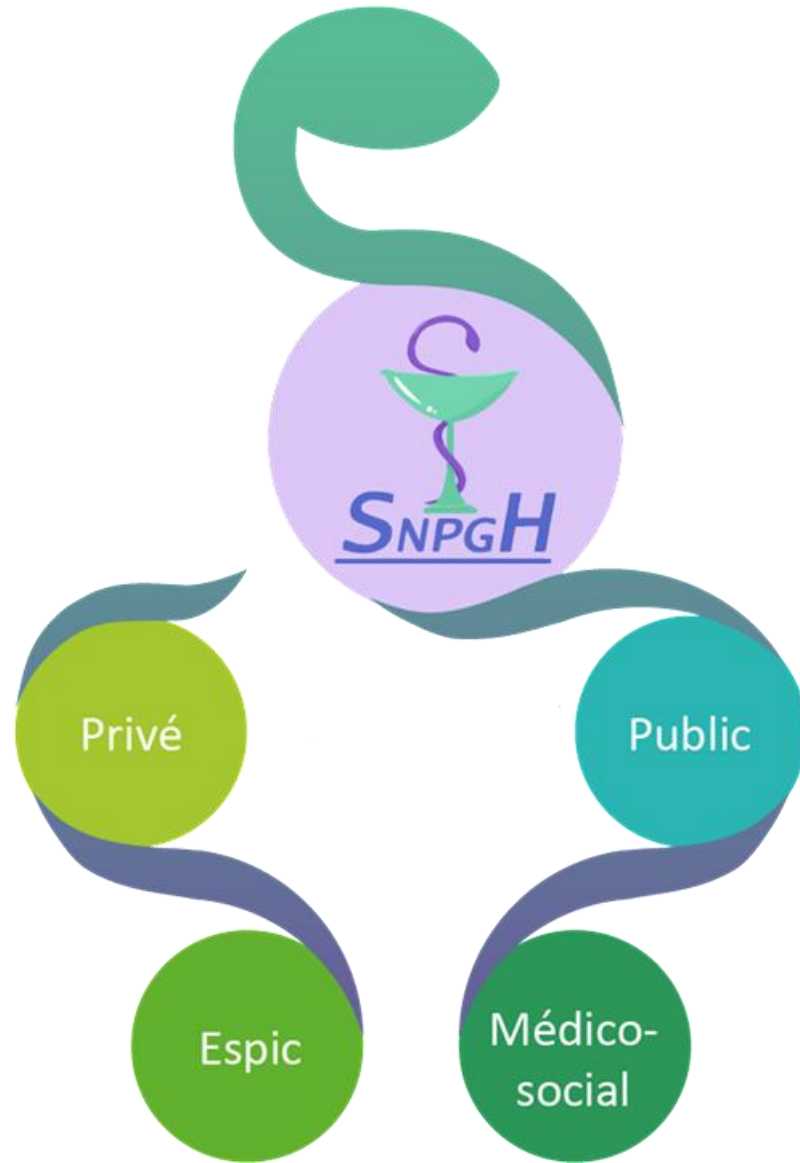
Syndicat
National
Pharmaciens
Gérants et
Hospitaliers





NOS ADHERENTS

FC



NOTRE CA



Dr Florence COMPAGNON

Présidente

PH temps partiel
GHSC - Site de Carvin
62220 CARVIN



Dr Christophe NAMBOT

Vice-Président

Pharmacien gérant - Chef de service
Hôpital privé Drôme Ardèche
07500 GUILHERAND GRANGES



Dr Delphine Chevalier

Vice-Présidente

Pharmacien
GH Paris St Joseph
Paris 14ème arrondissement



Dr Agnès BERNERRON-FEROT

Secrétaire générale

Pharmacien gérant
Hôpital privé ARRAS les Bonnettes
Groupe Ramsay Générale de Santé
62000 ARRAS



Dr Isabelle CARPENTIER
Secrétaire générale adjointe

PH Pharmacie
OMeDIT HDF
59777 EURALILLE



Dr Brigitte SIMEON

Trésorière

Pharmacien gérant
PUI du CGS SHM
Chaumont, Langres,
Bourbonne les Bains



Dr Sébastien AMOUREUX

Trésorier Adjoint

Pharmacien gérant
CRF Divio
21000 DIJON

NOTRE CA



Dr Christine HAUCHART
Administratrice SNPGH
Pharmacien gérant
Hôpital privé St Claude
Saint Quentin



Dr Richard SWAENEPOEL
Administrateur SNPGH
EPMS Marie du Merle Orbec-en-Auge
CH de Bernay

Nos intervenants



M. JOLY, directeur général



MME PEDEBIDAU, juriste



MME GRUET, responsable département relations clients

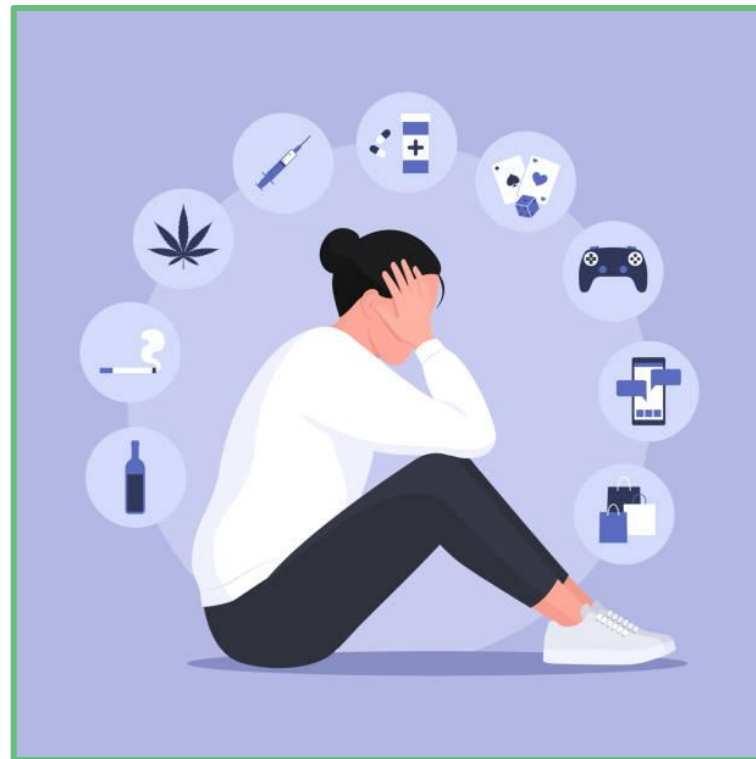
M. AFFLE, psychologue

Les garanties de protection juridique

- Une défense pénale et disciplinaire
 - ✓ L'adhérent est poursuivi devant les tribunaux répressifs pour une infraction pénale résultant d'une maladresse, imprudence, négligence, inattention, méconnaissance ou inobservation des lois ou des règlements, d'un manque de précaution ou d'une abstention fautive.
 - ✓ L'adhérent fait l'objet d'une plainte disciplinaire devant les instances de l'Ordre des Pharmaciens pour manquement aux règles de déontologie.
- Une défense civile ou administrative
 - ✓ La responsabilité de l'adhérent est recherchée et ses garanties de responsabilité civile sont inopérantes : réclamation inférieure au montant de la franchise, préjudice non établi, garantie non acquise...
- Une protection sociale et prud'homale
 - ✓ L'adhérent a besoin de faire valoir ses droits à l'égard de son employeur public ou privé car il rencontre des difficultés dans l'exécution de son contrat de travail.
 - ✓ L'adhérent quitte ou perd son emploi suite à une démission ou un licenciement et ne parvient pas à trouver un accord.
 - ✓ L'adhérent est victime de harcèlement ou de discrimination.



Une garantie supplémentaire pour les adhérents du SNPGH



Le contrat de protection juridique des adhérents du SNPGH a évolué en 2021

Le Cabinet YVELIN, le SNPGH et CFDP ont mené une réflexion commune sur les possibilités d'améliorer le contrat de protection juridique des adhérents du syndicat.

De cette concertation est ressortie une volonté d'accompagner au plus près les adhérents dans leur quotidien, de les aider et de les soutenir face à des difficultés qui ne sont pas toujours de nature juridique et qui peuvent prendre différentes formes.

De là est donc née l'idée d'offrir un service **d'assistance psychologique** aux adhérents qui en ressentent le besoin, afin qu'ils puissent bénéficier d'un accompagnement complet et efficace dans les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien

VYV Ecoute & solutions : qui sommes-nous ?

- Équipe **pluridisciplinaire** (psychologues et travailleurs sociaux) dédiée à l'accompagnement psychologique et social.
- **Accompagnement des bénéficiaires dans la durée**, aux **moments clés** de leur parcours, en lien avec les acteurs de proximité.
- **Expertise métier** mise au service de nos clients, fondée sur des convictions professionnelles fortes et une approche centrée sur le bénéficiaire.

De la **confidentialité** au **secret professionnel**, dans le respect des règles propres à chaque profession, déclaration au référentiel RPPS* pour les psychologues et assistantes de service social.



Proximité et couverture nationale :

les bénéficiaires accèdent rapidement et facilement à un accompagnement professionnel à distance.



Accompagnement psychologique pour les adhérents SNPGH



Jeune/Étudiant



Famille



Actif



Aidant



Retraité



Décès



Relation parent/enfant
Recherche premier emploi
Recherche de logement
Anxiété, angoisse, trouble du sommeil

Vie de couple
Séparation/Rupture familiale
Accompagnement à la parentalité
Guidance parentale
Famille monoparentale

Équilibre vie pro/perso
Gestion du stress
Accès à l'emploi / accompagnement lors d'un arrêt de travail / inaptitude / budget / mutation

Temps de répit
Conciliation vie pro-perso
Aménagement du logement
Fin de l'aidance
Obsèques

Préparation à la retraite (rythme de vie / activité / prévisionnel et aide à la gestion du budget...)

Obsèques
Accompagnement du deuil
Accompagnement face aux angoisses de la mort

Évènement de vie et de santé
Aléa de santé divers / Handicap / Dépendance / Accidents/ Traumatismes psychiques / Décès

Accompagnement **personnalisé et adapté** à chaque situation
Accès aux droits /Prévention des exclusions
Prévention de l'épuisement – santé mentale
Prévention du risque suicidaire

Notre équipe de Psychologues



Stéphanie BARRE



Lydia FAUCHEUX



Marie PINONCELY



Iléane
GRANGER



Stéphanie CLAVIER



Anthony AFFILE



Clémence LUCIEN



Marie GILLET



Julie LORIEAU



Armelle BARRE



Mathilde LENOIR



Marine DUPRE



Elphie POLISIANO



Claire BAILLY



Maialen
JAUREGUIBERRY

Compétences

Confidentialité & Ethique

Exige une rigueur éthique assurant confidentialité, protection des données, et un cadre d'écoute sécurisé et bienveillant.

Conduire un **entretien clinique** et un travail de psychothérapie à travers une écoute spécifique

Réaliser une **évaluation et/ou diagnostic** de la situation psychologique des bénéficiaires

Mobiliser des grilles de **lectures expertes en psychologie** lors des entretiens

Savoir **gérer des situations de crises** car les appels peuvent parfois concerner des situations de détresse aiguë.

Compétences cliniques en psychopathologie et psychologie clinique

S'appuyer sur des **fondements théoriques**

Être **Étayant, Contenant, Empathique**

Maintenir une **relation thérapeutique** efficace sans contact visuel (interpréter le verbal et le non verbal)

Qualifications

Master
Doctorat
Diplôme d'état
en Psychologie

Titre de psychologue protégé par la loi

Inscription au répertoire ADELI / ARS

Les psychologues doivent se conformer à des exigences de formation continue pour rester à jour sur les meilleures pratiques et les connaissances psychologiques nécessaires à la diversité des accompagnements.

LES MOYENS

Les moyens utilisés par un psychologue dépendent de la nature de l'accompagnement qu'il propose, du contexte dans lequel il travaille, et des besoins spécifiques du bénéficiaire.

Savoirs théoriques



Connaissances issues des **différentes approches en psychologie** : clinique, cognitive, sociale, comportementale, psychanalytique, humaniste, du travail, etc. **Compréhension des mécanismes psychiques et du développement humain**. Supervision collective. Veille métier.

Outils & méthodes



Entretiens cliniques : exploratoires, d'aide, de soutien, ... **Techniques d'entretien** : écoute active, reformulation, soutien à l'élaboration psychique ... analyse fonctionnelle, grilles d'analyse, échelles d'évaluation (anxiété, stress, etc.).

Cadre de travail & référentiel éthique



Code de déontologie. Confidentialité, respect de la personne, **non-jugement**. Adaptation de l'intervention au contexte (individuel, à distance...)

Positionnement professionnel



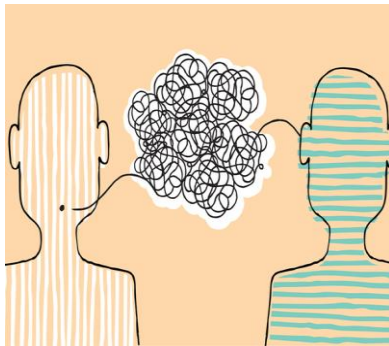
Création d'une **alliance thérapeutique. Posture d'écoute, d'accueil et de bienveillance**. Capacité à s'ajuster au rythme et aux besoins de la personne

L'ÉCOUTE du psychologue,

une compétence relationnelle essentielle,

fondée sur l'alliance thérapeutique avec le bénéficiaire,

un outil clinique à part entière et un acte professionnel.



*Une capacité à entendre
au-delà des mots*

Elle mobilise des **grilles de lectures**, des **fondements théoriques** permettant une interprétation des paroles, postures et attitudes du sujet, à **visée de compréhension, de transformation et de soin psychique**.

Le **psychologue accueille les éléments psychologiques du patient**, présents ou issus du passé, dans un cadre à visée thérapeutique. Elle s'arrime à la connaissance des fonctionnements psychiques et des méthodes de soins.

Cette posture suppose de discerner et de mettre à distance sa propre implication personnelle pour **rester centré sur la compréhension de l'autre**.

L'écoute constitue le socle de toute intervention psychologique éthique et ajustée.

Les MODALITES de pratique

Les modalités se réfèrent aux formes et conditions dans lesquelles l'accompagnement psychologique se déroule. Elles varient selon les contextes, les besoins des bénéficiaires et les préférences des psychologues.

Psychothérapie

La prise en charge vise à accompagner les personnes ayant une souffrance ou une détresse psychologique pour favoriser des changements positifs dans leur pensée, émotions et comportements : Travail d'introspection / prise de conscience, conscientisation de ses propres difficultés / Volonté de changement...

Soutien Psychologique

Etayage et réassurance : Permet de rassurer le patient, de le libérer d'un état émotionnel douloureux. L'écoute active est principalement présente / il y a un besoin de validation et nomination des ressentis, émotions, pensées dont la verbalisation est favorisée.

Coordination

Assurer la liaison et la coordination avec les professionnels internes et externes de l'organisation ou du réseau.

Conseil & Prévention

Informier l'adhérent sur les risques pour sa santé mentale, l'accompagner à adopter des modes d'organisation favorables, apporter une expertise ciblée, et, en prévention, aider à comprendre les symptômes tout en mobilisant ses propres ressources.

Les CONDITIONS d'exercice

Cadre d'intervention

- **Entretiens exclusivement à distance**, par téléphone, dans le cadre d'un accompagnement confidentiel et accessible.
- Ces échanges peuvent avoir lieu sur **rendez-vous programmé**.

Types d'intervention

- **Entretien d'accueil et évaluation de la demande**
- Soutien psychologique : accompagnement **ponctuel ou suivi dans la durée** ;
- Intervention en situation de **crise** ou **post-traumatique** ;
- **Psychothérapie selon l'approche du psychologue** (TCC, psychanalytique, humaniste, systémique...)

Durée et fréquence

- Adaptées à la situation de la personne : Séances **ponctuelles ou régulières**.
- Durée variable (entre 30 à 60 minutes).

Modalité d'adaptation

- **Approche personnalisée**, en fonction du vécu, des besoins, de l'âge, du contexte.
- Capacité à **ajuster les outils et les objectifs thérapeutiques** en fonction de l'évolution de la situation

- Modalités d'accompagnement psychologique
 - Nombre moyen d'entretiens : **3,5 entretiens par accompagnement**
 - Durée d'un entretien : **1h** planifiée (peut être plus courte selon la personne)
 - Durée globale d'un accompagnement : **variable selon la situation**

Un rythme adapté au besoin

- Le psychologue **s'adapte au rythme et aux besoins de la personne**
 - Les **accompagnements peuvent durer de quelques semaines à plusieurs années**
-
- Fréquence modulable
 - En début d'accompagnement => entretien rapprochés (1/semaine)
 - Lorsque la personne va mieux => espacement progressif

Actif depuis le 01/10/2021

Une assistance psychologique dans quelles situations ?

SNPGH et CFPD proposent une ligne d'assistance psychologique permettant de **rompre l'isolement**, de **prendre du recul** et de mieux **gérer son stress** et ses **angoisses**

Service assuré à distance par des **psychologues cliniciens** ou du développement

Assistance **psychologique téléphonique** accessible sur **rendez-vous** du **lundi au vendredi, de 8h à 18h30**.

À NOTER :
2 accompagnements

(dans la limite de 10 entretiens par accompagnement)
par période d'assurance



Comment recourir à ce service ?

En cas de besoin, contactez CFDP au **04 68 73 63 81** et précisez vos nom et prénom, numéro d'adhérent, numéro de mobile et adresse mail.

En suivant, **CFDP prend attache auprès de VYV Ecoute & solutions** pour lui communiquer les coordonnées de contact.

Les équipes VYV Ecoute & Solutions **contacteront l'adhérent pour prendre un premier rendez-vous** avec l'un des psychologues VYV Ecoute & Solutions.



Un accompagnement psychologique est **toujours réalisé par le même psychologue.**





L'assistance psychologique en pratique

FC

QUELQUES EXEMPLES

Du jour au lendemain, la direction de votre établissement vous annonce que vous allez faire l'objet d'un **licenciement** suite à une restructuration, et vous n'étiez pas préparé à une telle annonce.

Dans le cadre de vos missions quotidiennes, votre direction vous rajoute toujours plus de tâches, vous conduisant petit à petit à un **épuisement professionnel**, ce qui a un impact sur votre santé.

Vous rencontrez d'importantes **difficultés relationnelles** avec l'un de vos collaborateurs, et les tensions quotidiennes deviennent de plus en plus difficiles à gérer.

Vous êtes victime de **harcèlement moral**, et ne parvenez plus à faire face à cette situation. Dans ce contexte, vos conditions de travail et votre santé se dégradent.